

PV de l'Assemblée générale de SEL Sarine du 7 octobre 2013

Présents : 45 membres

Excusés : Julien pour cause de grippe

1. Accueil :

Le GA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue. Il en profite pour présenter les différents membres du Groupe d'Animation (GA) pour les nouveaux membres du SEL Sarine.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

- L'ordre du jour a été modifié suite à une demande d'une membre, qui proposait de voter la modification des statuts et du règlement interne avant l'élection du GA. Le nouvel ordre du jour est accepté.
- Une discussion est entamée pour savoir si la modification des statuts proposée par le GA doit être voté ou non ce soir-même. Le GA en profite pour faire un bref rappel des événements qui l'ont amené à faire cette proposition. Certains membres demandent un débat, mais le temps de l'AG étant limité, l'Assemblée se met d'accord sur un temps de partages de réflexions avant de passer à la votation.

3. Approbation du PV 2012 :

Le PV de l'Assemblée Générale de 2012 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité :

Le GA présente différentes statistiques en rapport avec la vie de SEL Sarine durant l'année écoulée :

- total des membres en septembre 2013 : 237
- statistiques des offres et des demandes (cf tableaux en annexe)

Demandes de membres :

- ajouter une comparaison des échanges entre 2012 et 2013.
- faire un petit rapport des soirées du grainier (à penser pour l'année prochaine).

5. Comptes 2012 :

Présentation des comptes par le GA.

6. Rapport des vérificateurs des comptes :

Martine Aeschliman et Mireille Désobry lisent leur rapport et demandent à l'Assemblée d'approuver les comptes.

7. Approbation des comptes 2012 :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Election des vérificateurs des comptes :

Mireille Désobry se propose pour un 2^{ème} mandat d'une année. Elle est rejointe dans cette tâche par Monika Bineau. Nous remercions Martine Aeschliman pour sa collaboration.

9. Proposition de modification des statuts et du règlement interne.

- Rappel par Andréa des valeurs communes à tous et des craintes des différentes parties (cf. son message du 6.10 sur le site du SEL).
- Ensuite, chacun s'exprime, sans que ce soit un débat mais simplement un partage d'avis.
 - un système qui accorde 20 grains l'heure quelque soit le genre de travail est déjà révolutionnaire.
 - référence possible : Sylvio Guesell, théoricien de la monnaie fondante.
 - pour un système égalitaire, une suppression de limites devrait être octroyée à toute personne qui la demande.
 - on souhaite tous une responsabilisation des membres et le GA a-t-il vraiment un rôle de « juge » ?
 - dommage que dans le SEL, on soit dans des peurs que les gens profitent.
 - envie de simplicité ! Il ne faudrait pas que le SEL deviennent un système complexe, avec des règlements indigestes. Exemple : la route des SEL, qui est au départ une idée magnifique mais la complexité du site nous décourage.
 - garder le but du SEL = plaisir qu'on a dans l'échange. La complexité des règles risque d'annuler ce plaisir ! La forme ne doit pas l'emporter sur le fond.
- Idées de solutions:
 - si on manque de grains, on peut chercher faire des emprunts à un autre membre.
 - nouvelles limites -500 +1000.
 - Martine Aeschliman propose d'aider le GA à prendre la décision d'augmenter ou non les limites d'un membre qui fait cette demande.
 - le GA discute avec les membres qui souhaitent abaisser leur limite pour les aider à trouver comment regarnir leur compte.
 - donner aux nouveaux membres 50 grains au lieu de 20 pour éviter cette peur de faire les premiers échanges et descendre en-dessous de 0.
 - informer mieux les nouveaux membres sur la non-gravité de descendre sous le 0.
- On procède à une votation pour connaître qui veut voter sur les modifications ce soir-même.
29 personnes pour voter
4 abstentions
0 contre

10. Votation sur les modifications des statuts et du règlement interne :

- octroi de 1000 grains de départ à l'inscription d'un nouveau membre et on ne descend plus en-dessous de 0 :
9 pour
18 contre
6 abstentions
- suppression des limites :
11 pour
20 contre

- 4 absentions
- rémunération des membres du GA et des animateurs des soirées du grainier :
32 pour
1 abstention
 - Assemblée générale de SEL Sarine convoquée en automne :
31 pour
1 abstention
 - création d'un groupe de réflexion pour répondre aux questions du GA par rapport aux limites :
11 pour
11 contre
au 2^{ème} tour : une grande majorité a rejeté la proposition (les chiffres précis du vote n'ont pas été enregistrés avec soin).

11. Election du GA

- départs : Philippe, Simona, Carole, Florence
- admissions : Luca, Patricia, Chantal, élus par applaudissements
- réélections : Stéphane et Julien, réélus par applaudissements.

12. Divers :

- penser à prévoir plus de moments et d'espaces pour les échanges durant les soirées du grainier.
- possibilité de proposer des animations pour les soirées du grainier.

L'Assemblée générale est close vers 22h.